

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 1678 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MKHANTAR FATNA

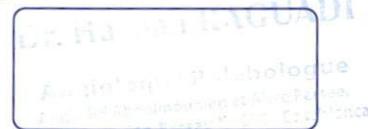
Date de naissance : 01.01.1844

Adresse : MAFLANA Rue 30 N° 11 CASA

Tél. : 06 61 60 37 81 Total des frais engagés : 1874,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 14 JUIN 2021

Nom et prénom du malade : Mme MKHANTAR FATNA Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Insuffisance Veineuse Mayenne

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 13 AOUT 2021

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14 JUIN 2021	CS	300,00	Dr. Hasnaa RAGUADI	Angiologue Phlébologue 10 Rue Cheikh El Mounien et Allée Pensée, Immeuble Casablanca, 1005781

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE EL JAOUI Dr. JAOUI Bouchra Rue 22 N° 36 Bay El Hana Casablanca 0522 39 91 24	14.06.2021	1571H.60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

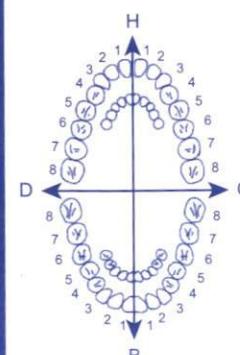
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

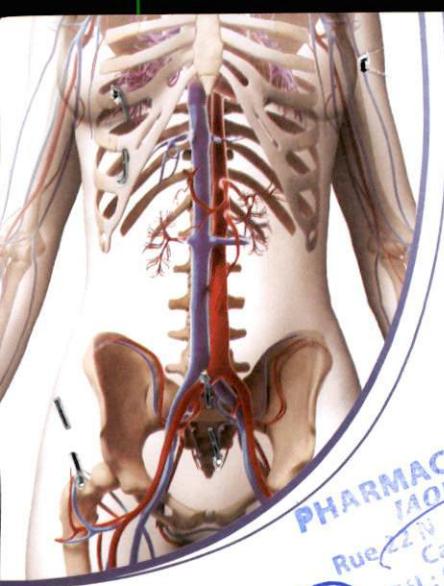
H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



الدكتورة حسناء الرقاد
Docteur Hasnaa RAGUADI

اختصاصية في أمراض الشرايين والأوردة
مختص الأوعية الدموية بالصدى الملون
علاج الدولي بالتصليب والحقن

Angiologue - Phlébologue - Lymphologue

Diplômée de Paris Descartes

Diplôme universitaire en Phlébologie

Diplôme universitaire ultrasonographie vasculaire

Diplôme universitaire en compression médicale

Le 14/06/2021



Mme MKHANTAR FATNA

34,60

LASILIX 40 MG ½ - 0 - 0 / jr pendant repas x 1 mois

57,70



ALDACTONE 50 MG 0 - 1 - 0 / jr pendant repas x 1 mois

49,50 x 2

LIOTON 1000 gel 1 - 1 - 1 / jr x 1 mois



34,100 x 3
ou Xarelto 10mg



REXBAN 10 MG 0 - 0 - 1 / jr après repas x 1 mois

144,10 x 3



- CRESTOR 5MG 0 - 0 - 1 / jr après repas x 3 mois

1574,60

Dr. Hasnaa RAGUAD

Angiologue Phlébologue

Angle Boulevard Abdelmoumen

et Allée Persée Bureau 135

Tel.: 05 22 50 781 Tél.: 05 22 50 30

www.casablanca-varices.ma

زاوية شارع عبد المؤمن و ممر بيرسيي عمارة 295، الطابق الخامس مكتب E35 الدار البيضاء

Angle Boulevard Abdelmoumen et Allée Persée, Imm 295, 5^{ème} étage, Bureau E35 Casablanca

Tél.: 05 22 86 46 68 Gsm: 06 68 19 37 06 E-mail: hasnaaragadi@hotmail.com

* VIGNETTE

Lioton® 1000 gel
tube de 50g O
PPV 49DH50



LASILIX 40MG
20CP SEC
P.P.V : 34DH60
LOT 11.22.001
PER 10.12.2025
6 118000 060468

Lot 04353
Exp 03 2023
Fab: 04 2020

Maphar
Bd Alkmia N° 6, Ql,
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp bell b30
P.P.V.: 114,10 DH

6 118001 183104

Lot 04352
Exp 12 2022
Fab: 01 2020

Maphar
Bd Alkmia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp bell b30
P.P.V.: 114,10 DH

Lot 04353
Exp 03 2023
Fab: 04 2020

Maphar
Bd Alkmia N° 6, Ql.
Sidi Bernoussi, Casablanca
Crestor 5mg cp bell b30
P.P.V.: 114,10 DH

6 118001 183104

ED

6 118001 170029

P.P.V: 57DH70
LOT: B25276
EXP: 12.2022



6 118001 150021

* VIGNETTE

Lioton® 1000 gel
tube de 50g O
PPV 49DH50

MFD:

12 2020

MFD:

07 2020

BXJH571

Xarelto® 10 mg / 10 cps
Rivaroxaban

P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090648

12 2023
BXJKCE1

Xarelto® 10 mg / 10 cps
Rivaroxaban
P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090648



Xarelto® 10 mg / 10 cps
Rivaroxaban

P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118001 090648